



Compte Rendu de la REI du niveau III du 17 janvier 2017

Présents :

Directrice : Tatiana CONSIGLIO

Coordinateurs : Lucas LOMBARD (classes de 3^{ème} et 2^{nde}), Emmanuel ERLICH (classes de 1^{ères} et T^{ales})

Professeurs tuteurs : Isabelle BOIREAU (2^{nde}2), Martin CHAMBERT (1^{ère}ES), Armelle DELORME (T^{ale}ES), Pascale DIMMERS (2^{nde}1), Emilie FISCHER (3^{ème}1), Emmanuel FRAISSE (3^{ème}3), David FUSCO VIGNE (3^{ème}2), Delphine HENRY (T^{ale}S), Christine SOMMACAL (2^{nde}3), Julia CZARNY (1^{ère}S), Florence BIZETTE (1^{ère}L), Bertrand ORY (T^{ale}L)

Parents délégués : Antoine DE BROUWER (3^{ème}1), Nathalie BIESTRO (3^{ème}3), Céline ACKNIN (2^{nde}3), Pascale SOUARN (2^{nde}3), Karine ANDRE (2^{nde}), Isabelle FELENBOCK-LEVY (2^{nde}2), Hervé PAVARD (2^{nde}1), Delphine POPLIN (1^{ère}L), Julie CALEMARD BEAUMONT (1^{ère}ES), Aude LANDAIS (1^{ères} et coordinatrice parents délégués niveau 3), Catherine DUPONT (1^{ères}), Christian BEDEI (T^{ale}L), Evelyne HAJOS (T^{ale}ES).

Excusés :

Lauren VIGNAT (parent délégué 1^{ère}S), Judith BLOCH (parent délégué 1^{ère}ES), Nathalie JOULIN (parent délégué T^{ale}ES).

ORDRE DU JOUR

La première partie : informations

1. Processus d'inscription en TA : modifications mises en place
2. La pause : utilité, efficacité
3. Spécialités en terminale : processus de décision
4. Autres informations

La deuxième partie : atelier groupes de discussion sur le thème :

Parents-Ecole : quelles relations/interactions ?

- ✓ Quelles sont-elles : intégration, conseil de classe, pré-conseil, compte-rendu du pré-conseil, conseil d'alerte, projets divers (forum des métiers...)... ?
- ✓ Peut-on encore plus les faciliter?
- ✓ Y en a-t-il de nouvelles à créer ?

INFORMATIONS

1. Processus d'inscription en TA : modifications mises en place

Le système d'inscription au TA n'était pas optimal, parfois certains élèves étaient inscrits à deux TA en même temps, d'autres n'étaient pas inscrits...

Un nouveau système a donc été mis en place d'abord pour les 3^{ème} en décembre puis pour les 2^{ndes} et les 1^{ères} depuis janvier.

Désormais tous les TA pour un même niveau sont sur la même fiche et la liste des élèves est aussi sur la fiche. Le système permet une meilleure visibilité individuelle et une meilleure visibilité collective. Par exemple, il sera plus facile de s'assurer qu'un élève profite des TA adaptés à ses besoins et, si ce n'était pas le cas, de pouvoir le conseiller.

2. La pause : utilité, efficacité

L'équipe enseignante confirme que la pause est indispensable notamment à la bonne concentration des élèves.

Il est donc utile qu'elle soit respectée sauf cas très exceptionnels et tout à fait compréhensibles. La suppression systématique des pauses doit être remontée par les élèves au professeur tuteur et/ou au coordinateur.

Il y a d'ailleurs déjà eu un rappel en réunion de concertation des enseignants.

3. Spécialités en terminale : processus de décision

Rappels utiles :

- une spécialité ne peut être maintenue que s'il y a un effectif minimum de 7 élèves. Il n'est donc pas possible de proposer de nombreuses spécialités.
- Suite au choix de l'élève, au dernier conseil de classe, l'équipe enseignante donne un avis qui n'est que consultatif. La famille et l'élève prennent la décision finale.
- Les spécialités pour l'année prochaine sont : TL (CAV = Cinéma/Audiovisuel) ; TES (maths et SPS = sciences politiques et sociales) ; TS (SVT, ISN = informatique et science du numérique).
- Le choix de la spécialité n'a pas d'influence notable en post-BAC.
- La spécialité est une matière à coefficient 2 au BAC.
- Pour cette année, tous les élèves de 1^{ères} ont eu la présentation des spécialités pour l'année prochaine par les professeurs et par des élèves de terminales.
- Dans certains cas, il est tout à fait compréhensible que les spécialités proposées n'incluent pas celle souhaitée par l'élève. Il faudra alors trouver une structure proposant cette spécialité.

Processus de décision :

Il est indiqué que le choix des spécialités proposées est un choix pédagogique de l'école

Exemple : remplacement de la spécialité maths par la spécialité ISN en TS (changement effectif depuis cette année). Il y a environ 5 ans, compte-tenu des principes de l'école, l'inspecteur a sollicité La Source afin qu'elle puisse proposer cette spécialité novatrice (maths appliquées aux technologies actuelles). Un professeur a donc été formé pendant 3 ans avant la mise en place de la spécialité.

Information post-REI : il y a eu une mauvaise interprétation des informations données pendant la REI.

Concernant le processus de décision, il s'agit d'un choix de l'équipe et de la direction en concertation. Le CA de l'AEN n'est donc pas impliqué dans ce choix. Les spécialités sont très stables en général sur la durée.

4. Autres informations

- Si des élèves voulaient participer notamment aux Olympiades de mathématiques, au concours général des lycées des maths et cela existe dans d'autres matières, les élèves peuvent s'inscrire. Ils sont encouragés à aller s'inscrire auprès des coordinateurs. Ainsi même si la spécialité maths n'est plus

proposée en terminale, l'école indique que élèves brillants en mathématiques peuvent ainsi être valorisés par d'autres biais et pratiquer cette matière.

- **Diplôme National du Brevet (DNB)**

La réforme du collège a entraîné des changements importants concernant le DNB. Vous trouverez en pièce jointe toutes les informations nécessaires sur ce sujet. Les élèves de 3^{ème} ont d'ailleurs reçu ce document.

Il y aura un DNB blanc les 19 et 20 avril 2017 et un DNB blanc le 02 février. Le DNB aura lieu les 29 et 30 juin.

Le Bac et le DNB auront lieu à La Source.

- **Voyages**

Les voyages ont repris totalement cette année grâce à l'adhésion des parents et à la volonté de la direction et des enseignants. Il y a de nombreux projets qui vont avoir lieu comme les voyages des terminales, les voyages au Pérou, en Chine... et d'autres qui ont déjà eu lieu.

ATELIER GROUPES DE DISCUSSION SUR LE THEME : Parents-Ecole : quelles relations/interactions ?

Trois groupes de discussion ont été formés. Ils regroupaient chacun des professeurs tuteurs, des parents délégués de chaque niveau de classe (3^{ème}, 2nd, 1^{ère}, T) et la directrice ou un des coordinateurs. Ainsi la constitution des groupes était représentative des différents partenaires. **Les échanges ont été ouverts, intéressants, fructueux et constructifs.**

Vous trouverez ci-après les constatations/propositions/actions qui émanent de ces discussions et **qui ont pour but de faciliter encore plus les interactions :**

- **Pré-conseil de classe**

- ✓ Les pré-conseils sont utiles aux parents mais aussi aux élèves. C'est un temps d'échange à ne pas supprimer.
- ✓ Pour solliciter les retours des parents, des questionnaires types sont proposés par les parents délégués. Il serait intéressant de travailler avec l'équipe enseignante sur **le contenu d'un questionnaire type commun**. Un questionnaire type sera sélectionné et proposé à l'équipe enseignante pour discussion.
- ✓ **L'envoi préalable par les parents délégués au professeur tuteur** (environ 1 semaine avant le pré-conseil) de la **synthèse des retours des parents et de leurs questions** favorise les échanges et il est souhaité par les parents et les professeurs tuteurs que cette pratique se généralise. Le professeur tuteur a plus d'informations à fournir car il a pu obtenir l'éclairage des autres professeurs qui sont directement concernés par certaines questions. Mais si cela s'avère plus approprié, certaines informations, questions peuvent n'être abordées qu'au moment du pré-conseil oralement.
- ✓ Compte-rendu : il s'avère que le compte-rendu du pré-conseil cristallise des frustrations, des incompréhensions en particulier au niveau des parents délégués et même des professeurs tuteurs. Il est entendu que toutes les parties prenantes doivent être d'accord avec ce compte-rendu avant diffusion et que l'amélioration du processus de validation/diffusion peut permettre de diminuer les tensions :
 - Il est important d'obtenir **un consensus**.
 - **Une modification du circuit de validation, diffusion** du compte-rendu a été proposée (voir pièce jointe décrivant ce circuit) **pour plus de clarté, pour améliorer la communication**. Sur ce document, il est indiqué que le professeur tuteur mettra en copie les parents délégués lors de la transmission du compte-rendu au

coordinateur de niveau. Et il est indiqué que le compte-rendu validé sera envoyé aux parents par les parents délégués.

- Il a été entendu que **les élèves délégués recevraient également le compte-rendu** du pré-conseil en tant que participants et intervenants au pré-conseil.
- Les informations générales mentionnées en conseil de classe peuvent être indiquées dans le compte-rendu du pré-conseil.

- **Conseil de classe :**

- Le rôle du parent délégué a été discuté. Il est vrai que les parents délégués sont moins acteurs que pour le pré-conseil de classe. Néanmoins, leur rôle de témoin, leur vision et les précisions qu'ils peuvent apporter pour certains élèves, sont très importantes.

- **Accueil des nouveaux parents :**

- La réunion d'accueil au début de l'année pour les nouveaux parents est trop dense en informations et elle manque de concret. Il est proposé de réfléchir à un moment adapté qui permettrait aux professeurs tuteurs de proposer **une visite guidée de l'école aux nouveaux parents**.
- Il est aussi proposé de travailler sur **un guide pour les nouveaux parents « apprenti parent sourcier »**. Ce travail est d'ailleurs initié en groupe de réflexion à l'APE pour discussion et travail plus approfondi avec la direction et les professeurs.

- Il a été évoqué que les malentendus venaient parfois d'une non-compréhension de la façon de travailler, la pédagogie des professeurs puisque chaque professeur a ses propres façons de travailler. La présentation de début d'année de chaque professeur dans chaque classe pourrait être un moment pour les professeurs pour expliquer aux parents leurs pédagogies. Un rappel par le biais des pré-conseils pourrait être également utile car le premier jour, les parents sont souvent noyés sous une somme d'informations.

En résumé, les actions proposées :

- **Amélioration du circuit de diffusion d'un compte-rendu de pré-conseil** en intégrant toutes les modifications (questions des parents au préalable, circuit de validation, diffusion par les parents délégués, diffusion aux élèves délégués) : proposition à envoyer par les coordinateurs des parents aux coordinateurs de l'école et à la directrice en pièce jointe du présent compte-rendu.
- **Questionnaire type commun** à travailler entre parents délégués et équipe enseignante : proposition à envoyer par les coordinateurs des parents aux coordinateurs de l'école
- **Accueil des nouveaux parents** : poursuivre les discussions et le travail sur « la visite guidée » et le livret d'accueil.
- **Format des réunions de rentrée** : poursuivre les réflexions sur le sujet